

De nouveaux feux de signalisation au giratoire « Jourdan » pour fluidifier la circulation

Des feux de signalisation ont été installés sur deux des cinq branches du giratoire « Jourdan », l'un au débouché de l'avenue Adolphe-Figuet et l'autre au débouché de la rue de l'Isère.

L'objectif de ce nouveau dispositif ? Désengorger le trafic, dans ce secteur, aux heures de pointe, en particulier sur le boulevard Voltaire. Ces feux sont là, en effet, pour réguler la circulation lorsque les flux deviennent trop importants, grâce à des boucles de détection.

Contrairement aux feux tricolores classiques, ils ne comporteront que deux couleurs : le rouge qui signifie un arrêt total et l'orange qui, s'il est clignotant, appelle à la prudence, et s'il est fixe, à ralentir. Des panneaux ont été installés en amont des feux pour informer les usagers de ces nouvelles dispositions.

Ce nouveau dispositif réglementaire s'inscrit dans une réflexion globale, puisqu'il vise à améliorer la circulation, tous modes confondus, entre Romans et le secteur du Bois des Naix, à Bourg-de-Péage, via le pont Maréchal De-Lattre-de-Tassigny (Pont-Neuf) et le boulevard Alpes-Provence. Une réflexion menée en collaboration avec le syndicat mixte Valence Romans Mobilités (VRM) qui gère les mobilités à l'échelle du territoire de Valence et Romans (67 communes).

Une évaluation des temps de parcours a été réalisée par VRM avant l'installation des feux et un suivi sera fait pour en mesurer l'efficacité.

FEUX AU NIVEAU DU ROND-POINT



FEU ORANGE CLIGNOTANT, PRUDENCE !

FEUX AU NIVEAU DU ROND-POINT



FEU ORANGE FIXE, JE RALENTIS !

FEUX AU NIVEAU DU ROND-POINT



FEU ROUGE, JE M'ARRÊTE !